

# Assemblée générale

## Rapport d'activité 1989

**U**n long moment s'est écoulé depuis la dernière assemblée générale de notre association qui s'était tenue au Salon du Livre le 22 mai 1989, année où le congrès de l'IFLA réuni à Paris avait empêché la tenue d'un congrès ABF et peut-être un peu occulté la vie de l'association.

Le mois de mai 1989 avait aussi vu un changement de présidence : à la veille de prendre sa retraite, Jacqueline Gascuel se retirait et le Conseil National élisait un nouveau bureau et une nouvelle présidente.

Cependant le Conseil National restait en place : 1989 n'était pas une année d'élections, 1991 le sera. Nous sommes donc bien sous le signe de la continuité.

Mais, parce qu'inscrites dans une véritable zone de turbulence, les activités de l'ABF devaient non seulement se poursuivre, mais aussi s'ordonner, nous avons choisi de donner priorité à la réflexion.

### Travaux des commissions

S'informer et réfléchir pour mieux prendre position : tel est l'objectif que nous nous sommes fixés en mettant en place dès octobre 1989, un certain nombre de groupes de travail. Ces groupes, nous les voulions ouverts : composés de membres de toutes les sections et de personnes extérieures à l'association que nous avons sollicités pour leurs compétences, susceptibles d'apporter des informations, des idées, des solutions. Durant l'année, les commissions ont rendu compte régulièrement de leurs travaux au Conseil National et aujourd'hui sous forme de produits finis ou semi-finis ; tous les membres de l'ABF sont en mesure de se procurer les résultats de ces travaux.

*La commission "réseau et établissements"*, animée par Anne-Marie Bertrand, de loin la plus nombreuse et la plus studieuse. Elle s'est réunie 13 fois et a produit un volumineux texte

de référence définissant un projet national, pour un réseau cohérent de bibliothèques. La commission a également piloté l'ensemble du thème de ce congrès, mis en forme certaines prises de position relatives aux établissements. Elle cède la place à un autre groupe de travail, animé par Thierry Giappiconi, et chargé de préparer des propositions pour une loi sur les bibliothèques.

*La commission "relations internationales"* qui s'est scindée en deux groupes :

**Francophonie** animée par Françoise Danset.

Cette commission qui a bénéficié de la participation de nombreuses personnes extérieures à l'association, a terminé ses travaux de réflexion par la publication de la brochure "Bibliothèques et francophonie : de l'assistance au partenariat" et la tenue du séminaire de Lille sur ce thème. Réflexion et méthodes pour établir

des échanges avec les pays défavorisés, cette brochure doit être une aide pour tous ceux qui veulent entreprendre ou poursuivre des échanges. L'ABF souhaite maintenant qu'un groupe continue de gérer en partenariat les demandes d'échanges en tous genres qui lui parviennent continuellement.

#### **Europe** animée par Pascal Sanz

Outre un important travail de réflexion sur les principes et de recensement de personnes et de lieux qui va lui aussi paraître sous forme de brochure "Bibliothèques en Europe", la commission a aussi activement contribué, en partenariat avec l'AENSB, l'ADBS, la FFCB, à la réalisation des journées d'étude sur les projets européens, les 19 et 20 juin derniers à Strasbourg. Ce groupe de travail a également pris en charge l'organisation du séminaire de Ville-neuve-d'Ascq "Comment pratiquer des échanges avec les bibliothèques d'Europe ?". Si la commission a terminé ses travaux sur le plan de la réflexion, elle doit encore les publier, et un groupe continuera de suivre les demandes d'échanges et les relations avec les associations étrangères et les organismes partenaires. Les échanges doivent non seulement être poursuivis, mais considérablement développés. La réflexion sera en particulier approfondie sur le projet de constitution d'une fédération d'associations européennes.

*La commission "formation"* animée par Jean-Claude Annezer, s'est, elle aussi, scindée en plusieurs groupes :

#### **Formation élémentaire**

Ce groupe a peu fonctionné : c'est celui à qui il reste certainement à ouvrir la réflexion sur les questions de fond et qui doit être considérablement renforcé dans l'année à venir. Nous en reparlerons au moment d'aborder les projets.

#### **Formation moyenne**

Les travaux du groupe ont permis une participation active de l'ABF à la Commission Nationale Pédagogique (DPDU), qui s'est réunie cinq fois, en particulier par la présentation d'une motion adoptée par cette commission ; motion recommandant l'étalement sur deux années des cours et des stages permettant l'obtention du CAFB.

#### **Formation supérieure**

Thème de travail du 3ème groupe qui en relation avec l'ENSB, a plus particulièrement réfléchi sur des programmes de recherche et le lien à établir entre la profession et les recherches menées à l'ENSB.

#### **Vie des sections**

Parallèlement à cette intense activité de réflexion, dont on a par ailleurs remarqué qu'elle avait dans la plupart des cas, débouché sur ce que j'appellerai un produit (brochures, motions, séminaires), les sections ont continué leur travail comme elle l'ont toujours fait. Ce qui a pour certains d'entre nous, représenté une lourde tâche. Citons les journées d'études organisées par les sections :

- La journée de la sous section des Bibliothèques de C.E le 12 mars sur le thème : "Une charte pour les bibliothèques de C.E."

- La journée BU/BS du 4 mars sur le thème : "les périodiques dans les bibliothèques"

- La journée des BP le 22 janvier sur "la bibliothèque formatrice"

- La journée d'étude qui se tiendra à Niort le 16 novembre prochain sur le thème :

L'informatisation des fonds musicaux dans les bibliothèques.

Et les séminaires organisés :

- Les 20 et 21 octobre 1989 au Musée d'Art Moderne de Saint-Etienne par les bibliothèques d'art.

- Du 14 au 16 septembre dernier à Caen, séminaire franco-britannique des BU sur le thème "Bibliothèques d'étude et de recherche dans la CEE". Ce séminaire est bi-annuel en alternance dans chaque pays. Prochaine réunion en Angleterre en 1991.

Ainsi que le "prix sorcières" organisé conjointement avec l'Association des Libraires Spécialisés pour la Jeunesse et remis en juin pour la 3ème année consécutive.

Dans ce chapitre, je saluerai tout particulièrement la spectaculaire montée en puissance de la sous-section Bibliothèques d'art sous l'impulsion de sa dynamique présidente Catherine Schmitt (bibliothèque du MNAM), avec le doublement du nombre de ses adhérents en 1990 et une forte présence sur la scène internationale. Je saluerai aussi la naissance de la sous-section des Bibliothèques musicales dont la présidente est Fabienne Marsault du Conservatoire National de Niort. Il faut enfin citer l'important travail d'étude et de recherche auquel se livrent actuellement plusieurs sections :

L'enquête sur les bibliothèques de CE, financée par la DLL. Cette enquête sera une réalisation conjointe DLL/ABF et la sous section des bibliothèques de CE aura beaucoup contribué à la réflexion sur l'objectif de cette enquête, ainsi qu'à l'élaboration du questionnaire. Le dépouillement est en cours avec un taux de réponse de plus de 28% qui porte sur 1178 bibliothèques recensées.

- La section des BS vient de réaliser un questionnaire d'enquête, qui après la première étape d'envoi à tous les membres de la section, s'étendra à toutes les bibliothèques spécialisées. L'objectif poursuivi est la réalisation d'un dossier de synthèse et d'un annuaire. Ces travaux sont suivis de très près par le Conseil Supérieur des Bibliothèques.

- La sous-section des bibliothèques d'art a aussi réalisé avec l'ADEBD, une enquête sur les bibliothèques d'art pour la remise à jour du répertoire de l'IFLA et la publication de la partie française.
- L'enquête "Que sont nos jeunes lecteurs devenus ?", en chantier depuis deux ans, sera publiée avant la fin de l'année.

## La politique générale de l'association

### 1. LES STATUTS

Ce qui nous a certainement le plus mobilisé au cours de cette période 89-90, sans que nous ne soyons en mesure de rendre compte de l'efficacité de nos démarches, c'est le problème des statuts professionnels. Les principes sur lesquels nous nous sommes appuyés n'ont pas varié :

- Respect de l'unité de la profession ;
  - Equivalence des conditions de recrutement, des statuts et des carrières ;
  - Nécessité d'une formation commune afin de rendre possible et d'encourager la mobilité des personnels.
- Par fidélité à ces objectifs maintes fois réaffirmés, nous avons été amenés à nous opposer à la création d'un corps A' qui aurait pour conséquence :
- de se substituer à la revalorisation générale de l'ensemble des bibliothécaires-adjoints et des sous-bibliothécaires.
  - de menacer l'intégration dans le corps des conservateurs territoriaux, des bibliothécaires de 2e catégorie.
  - de se substituer à terme au recrutement des conservateurs.

Ce projet ayant été présenté comme favorisant certaines catégories de personnels, et la question étant effectivement complexe, nous avons été confrontés à l'incompréhension, voire au mécontentement de quelques collègues ; mais nous avons été large-

ment soutenus par la grande majorité. Ces principes ont été adoptés, au prix de discussions parfois difficiles, en Conseil National : ils résultent de notre décision. Nous n'avons cessé de les affirmer dans les différentes motions et au cours des entrevues avec les autorités de tutelle : Direction du Livre et de la Lecture, Direction des Affaires Générales (Ministère de la Culture), Direction de la Programmation et du Développement Universitaire à l'Education Nationale, Secrétariat d'Etat aux Collectivités territoriales, Cabinet du Premier Ministre. Nous regrettons au passage le refus constant de toute entrevue avec une association professionnelle exprimé par la Direction du personnel du ministère de l'Education Nationale.

### 2. LA REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ASSOCIATION

L'ABF est membre de plusieurs instances récemment apparues dans l'univers des bibliothèques :

- Le Conseil Supérieur des Bibliothèques dont la création a été annoncée au J.O. du 24 octobre 1989, et dont la liste des membres a été arrêtée au 1er février 1990. L'ABF y est

représentée par sa présidente qui a déjà travaillé dans plusieurs commissions consacrées à l'Europe, statuts et formation, bibliothèques scolaires et bibliothèques scientifiques et spécialisées.

L'ABF avait depuis longtemps souhaité la création de ce conseil. La motion qu'elle a fait paraître sur ses missions, a largement été utilisée pour la rédaction de la charte définissant son champ d'intervention.

- Le Comité français de pilotage du plan d'action pour les bibliothèques de la Communauté européenne est composé de représentants des trois ministères responsables des activités de bibliothèques et de documentation, ainsi que d'un représentant de l'ABF (Pascal Sanz en alternance avec Françoise Danset) et d'un représentant de l'ADBS. Ses tâches sont d'aider les bibliothèques françaises à participer au plan d'action de la commission et d'étudier les projets français avant transmission à la DG XIII.
- L'ABF, représentée par Jean-Claude Annezer, était aussi membre de la commission pédagogique nationale qui siège à la DPDU et qui est chargée d'un travail de réflexion sur le CAFB.

- L'ABF est aussi membre du conseil d'administration du CNL.

### 3. LES RELATIONS INTER-ASSOCIATIONS

L'ABF a continué et intensifié sa collaboration avec les autres associations. Le groupe informel que l'on appelle inter-association, se réunit régulièrement. Il est actuellement présidé par Madame Boisard, nouvelle présidente de l'ADBU. Anne-Françoise Bonnardel nous y représente. L'ABF comme plusieurs autres associations est membre d'une nouvelle association chargée de gérer les fonds résiduels du congrès IFLA 89 destinés à financer un certain nombre de participations aux prochains travaux de l'IFLA, à la reprise d'une réflexion sur une fédération européenne des associations.

Cette association est animée par Marc Chauveinc. Remarquons cependant que notre projet d'installation dans un même local avec d'autres associations n'a pu se concrétiser ; la maison des associations est encore à construire.

### 4. LES RELATIONS INTERNATIONALES

Elles ont, cette année, été l'objet de deux commissions de travail : *Europe* et *Francophonie* dont les travaux ont été évoqués plus haut, des deux séminaires pré-congrès de Lille et de Villeneuve-d'Ascq ainsi que des rencontres avec les associations et institutions étrangères :

- Invitée à Londres par le British Council, Françoise Danset a été reçue longuement par la Library Association qu'elle remercie pour son invitation : il s'agit d'une collaboration de longue date.

- Une très forte participation française au dernier congrès de l'IFLA à Stockholm a été possible en partie

grâce à l'ABF qui a subventionné totalement ou partiellement le déplacement de quatorze personnes ayant toutes des responsabilités. Une prochaine réunion du groupe IFLA France permettra de préparer les élections 1991 et d'essayer d'intensifier la présence française.

- Traditionnellement l'ABF entretient de très bonnes relations avec les associations étrangères, participant dans la mesure du possible à leur congrès et les invitant à nous rencontrer. Aussi pouvons-nous saluer la présence à ce congrès 90, des représentants de 9 associations étrangères :

Angleterre, Ecosse, Belgique, Hollande, Allemagne, Danemark, Italie, Espagne, Tchécoslovaquie, plus un collègue brésilien et un zairois.

- Evoquons aussi (bien qu'il s'agisse d'échanges nationaux) l'important travail réalisé par Jacqueline Gascuel, de reconstitution des fonds sinistrés en Guadeloupe par le cyclone Hugo (octobre 89), pour lesquels le CNL a accordé une subvention de 500.000 Francs : les envois sont en cours.

- Nous avons enfin, depuis plusieurs années, participé à l'organisation d'un séminaire franco-allemand s'adressant à de jeunes collègues, en collaboration avec le Gustav-Stresemann-Institut. Didier Guilbaud, président du groupe Nord, a participé activement à la réussite de ce stage. Ces échanges seront poursuivis, ils devraient permettre en particulier la réalisation d'un lexique franco-allemand de termes professionnels.

- La FABADEF (Fédération des associations de bibliothécaires archivistes et documentalistes des Etats francophones) dont l'inter-association est membre, représentée par Jacqueline Gascuel, s'est réunie pour la première fois à Tunis en août 90.

- L'ABCDEF (Association des responsables de bibliothèques et centres de documentation d'expression fran-

çaise) dont certains d'entre nous sont membres et qui se réunit bientôt à Villeurbanne pour une assemblée générale constitutive.

### 5. LA FORMATION ÉLÉMENTAIRE

Activité traditionnelle de l'ABF, la formation élémentaire a été assurée cette année dans 18 centres de formation et 428 diplômés ont été délivrés pour 520 étudiants inscrits. Conscients de l'importance et de la spécificité de cette formation, nous reviendrons sur ce sujet dans le rapport d'orientation : "Le Métier de bibliothécaire" de nouveau épuisé, va faire l'objet d'une réimpression. La question se pose d'une véritable réédition introduisant des modifications importantes. Un groupe de travail devra se mettre en place sur ce sujet.

### 6. LES PRISES DE POSITION

Il convient peut-être, même si nous en avons plus ou moins parlé de façon thématique, de résumer ici les prises de position de l'association au cours de l'année écoulée. Ces prises de position ont fait l'objet de textes sous forme de lettres aux autorités de tutelles, motions ou textes plus importants publiés ou en cours de publication :

- texte sur le Conseil Supérieur des Bibliothèques (octobre 89) ;

- motion des bibliothèques d'art (Saint-Etienne - octobre 89) ;

- lettre sur la gratuité de la BPI signée de la section des BP (décembre 89) ;

- charte pour les bibliothèques de comités d'entreprise (mars 90) ;

- motion sur les statuts co-signée par l'AENSB (avril 90) ;

- texte sur la Bibliothèque de France (avril 90) ;

- deux lettres au Directeur du Livre et

de la Lecture sur l'avenir du CNCBP, signées par la section des BP (juin 90) ;

- memento : "Bibliothèques et francophonie : de l'assistance au partenariat" (juin 90) ;

- motion sur les statuts que nous proposons à l'assemblée générale / et autres motions ;

- en préparation : brochure sur les relations avec les bibliothèques d'Europe ;

- en préparation : texte sur les réseaux de bibliothèques (dont une première version est déjà disponible).

Certaines de ces motions ont été publiées sous la signature des sections qui en sont les auteurs. Elles ont cependant toujours été adoptées par le Bureau et représentent donc bien la voix de l'ABF.

## Le fonctionnement de l'association

### SECRETARIAT

Il faut bien prendre conscience de ce fait : les conditions de fonctionnement de l'association se sont trouvées entièrement bouleversées dans l'année qui vient de s'écouler et nous

sommes entrés dans une ère nouvelle. Depuis le départ de Monique Baptiste en juin 89, le personnel permanent de l'association est du personnel rémunéré, soit un salaire à plein temps et un salaire à temps partiel qui sont à la charge de l'ABF.

Vous avez sans doute, à les rencontrer ou à les entendre au téléphone, appris à connaître Dominique Pradat et Olivia de la Panneterie ici présentes au congrès de Dunkerque et dont je salue la gentillesse et l'efficacité.

### LOGEMENT

A partir du mois d'octobre de cette année, la Bibliothèque Nationale cesse d'assurer un logement à l'ABF, ce qui signifie que devant le refus des autorités de tutelle de nous offrir un hébergement quelque part dans Paris, nous devons désormais assurer les frais d'un loyer dans le secteur privé. Notre trésorier Alain Pansu, vous indiquera les incidences financières de ce changement. Les bureaux que nous avons réservés, se trouvent 7 rue des Lions-Saint-Paul dans le 4ème arrondissement, à deux pas de la bibliothèque de l'Arsenal, en rez-

de-chaussée d'un bel hôtel. J'indiquerai que malgré nos appels, peu de suggestions ont été faites, mais c'est cependant une de nos adhérentes de la bibliothèque du MNAM qui nous a indiqué cette adresse : qu'elle en soit remerciée.

### GROUPES RÉGIONAUX

En ce qui concerne la vie des groupes régionaux, elle connaît, nous le savons, des formes diverses. A noter la renaissance du groupe Poitou-Charentes-Limousin, mais aussi le sommeil des groupes Lorraine, Bretagne et Languedoc-Roussillon, ainsi que les difficultés du groupe Alsace, sans président.

Si les présidents des groupes régionaux ont été régulièrement conviés à chaque Conseil National, leur participation a été variable, de même que la teneur des informations qui nous parviennent sur la vie des groupes. A chaque fois qu'ils en ont été sollicités, les membres du Bureau se sont rendus à des réunions en région. Nous verrons dans le rapport d'orientation, comment réactiver ces échanges et cette cohésion.

## Rapport financier

Alain Pansu présente le rapport financier qui est adopté à l'unanimité moins deux abstentions et propose un réajustement du tarif des cotisations. Après discussion, il est décidé et adopté (11 abstentions ; 4 voix contre) le barème suivant :

salaire de moins de 5000 F :	80 F
salaire de 5000 à 6000 F :	120 F
salaire de 6000 à 9000 :	180 F
salaire de 9000 à 12000 :	240 F
salaire supérieur à 12000 :	280 F